



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de conseillers représentés : 1  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le vingt six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt mai deux mille vingt cinq, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELLIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

**Absents donnant pouvoir** : Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Patricia BLANCHARD.

**Absents excusés** : Sébastien HULIN.

**Absents** : Evelynne BAUD, Corinne BRAUD, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Astrid CHAPALAIN, Directrice Générale Adjointe, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- **Fixation du nombre et de la répartition de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays des Achards : délibération n° D26052025\_01 approuvée à l'unanimité**
- **Protocole d'accord Transactionnel valant, notamment, vente de la parcelle cadastrée section AP n°37p : délibération n° D26052025\_02 approuvée à l'unanimité**
- **Approbation du classement des chemins ruraux suite au recensement EKOSSENTIA : délibération n° D26052025\_03 approuvée à l'unanimité**
- **Location du local mis à disposition de l'Association Contact : délibération n° D26052025\_04 approuvée à l'unanimité**